

## COMMUNIQUE DE PRESSE Association Second Souffle

Second Souffle : reprise d'activité après une période de fléchissement dans un domaine quelconque (LAROUSSE).

Créée en juillet 2010, l'Association Second Souffle est née d'une expérience personnelle. Force est de constater, en France, qu'un entrepreneur qui a échoué est « hors-jeu » économiquement, que ce soit en termes de création d'entreprise ou de recrutement. Il n'en est rien, car une entreprise qui meurt peut avoir rencontré diverses difficultés, qu'elles soient conjoncturelles, financières ou dues à une erreur du chef d'entreprise, sans pour autant que sa compétence soit remise en cause.

Après un échec entrepreneurial, quel parcours du combattant pour rebondir ! Bien souvent, faute de moyens financiers, il est impossible de recréer une activité. Il faut alors se tourner vers un emploi salarié, mais votre profil fait peur. Vos qualités deviennent vos défauts : autonomie, polyvalence, initiative et caractère affirmé !

A ce jour, il existe de nombreuses initiatives en faveur de la création et du développement des entreprises, en revanche, après l'échec rien n'est prévu pour accompagner l'entrepreneur dans sa démarche de réinsertion professionnelle.

J'ai donc décidé de créer Second Souffle, d'une part, pour **dé-marginaliser l'échec entrepreneurial** auprès des employeurs ; d'autre part, pour **valoriser les compétences de ces chefs d'entreprises** qui ont pu tout perdre, y compris l'estime de soi, et **les aider à reprendre confiance en vue de recréer ou de retrouver un emploi**.

Pour ce faire, **la charte éthique et solidaire Second Souffle** impulse une dynamique positive de l'entrepreneur et invite les recruteurs à s'ouvrir à ces profils atypiques. Cette charte peut être signée par tous les acteurs sociaux économiques qui souhaitent valoriser l'entrepreneuriat et les compétences qui l'accompagnent dans une démarche sociétale.

Je vous invite donc à consulter notre charte sur le site [www.secondsouffle.org](http://www.secondsouffle.org).

Par ailleurs, pour compléter notre action, nous avons créé **un forum pour échanger et communiquer sur nos problématiques**, nous organisons **des « Afterfails » pour se rencontrer et partager nos expériences et solutions**, enfin nous développerons un fonds de soutien pour aider à la recréation d'entreprise et à la valorisation de l'initiative privée, car **qui mieux qu'un entrepreneur pour RE-entreprendre !**

En vue de faire évoluer la vision commune et faire admettre que **l'échec peut être un moteur de réussite**, nous souhaitons présenter des « Success Stories » de chefs d'entreprises, artistes, sportifs, hommes politiques..., qui ont subi un échec avant de connaître le succès ! Qui dans sa vie professionnelle ou personnelle n'a pas subi un jour un échec ? Faut-il encore le reconnaître et en tirer les enseignements qui conduiront à la réussite.

Toute action entrepreneuriale contribue au développement économique du territoire sur lequel elle est menée, c'est donc en soutenant ces chefs d'entreprises en difficulté à **retrouver un second souffle** que le potentiel entrepreneurial sera renforcé. De plus, **notre action s'inscrit dans le cadre de la loi RSE** permettant ainsi aux entreprises partenaires de contribuer aux enjeux du développement durable.

Le Président,  
Dimitri PIVOT